Protocole d'accord pour l'année de la France en Chine et Hong Kong:

- Le commissariat des Années Croisées a confié fin 2003 à Patrick Marie Herbet une mission de recherche de mécénat et parrainages dans le cadre de l'Année de la France en Chine pour être son représentant à Hong Kong.
- Dans le cadre de cette mission, Patrick Marie Herbet a développé un document marketing en Février 2004 définissant les différentes catégories de parrainages, document qui fut approuvé par le commissariat général.
- Patrick Marie Herbet a rencontré Bertrand Michaud Président de la chambre de commerce française en février et lui a communiqué ce document en l'informant également des activités de recherche de mécénat et parrainages dans le cadre de l'Année de la France en Chine
- Patrick Marie Herbet s'est principalement focalisés sur la constitution d'un Comité d'Honneur de très haut niveau à Hong Kong et en Chine, et sur le parrainage de quelques grands événements
- Patrick Marie Herbet a approché David Li Chairman de la Bank of East Asia qui a accepté d'être le président du comité d'honneur à Hong Kong. D'autres sponsors, hommes d'affaire importants de Hong Kong, ont rejoint ce comité d'honneur.
- Lors d'une réunion à Paris en présence d'Yves Cabana et de toutes les autres parties concernées par l'Année de la France, ont donné leur accord de principe pour cette proposition sur le territoire Chinois.
- Patrick Marie Herbet a eu une réunion début Août avec Bertrand Michaud pour définir dans quel cadre la CCIHK pourrait considérer de s'impliquer
- L'objectif de ce mémo est de clarifier tous les points afin de finaliser ce projet.

Objectif:

a. Accroître les ressources financières de l'Année de la France en Chine et à Hong Kong

Les ressources de l'Année de la France sont maintenant assurées. Entre les financements publics, et les ressources provenant du mécénat Français et Chinois, la campagne est assurée de pouvoir mettre en place les évènements clefs.

Cependant plus les ressources sont importantes, plus la campagne aura un impact durable.

b. Impliquer les PME et individus voulant soutenir l'Année de la France

De nombreuses PME Françaises, Chinoises et étrangères, ainsi que des individus privés souhaitent soutenir l'Année de la France mais n'ont ni les ressources ni le besoin de financer soit leur participation au Comité d'Honneur, soit le parrainage d'un projet souvent trop important pour eux.

c. Financer des projets d'ordre privé qui ne l'auraient pas été autrement

L'idée est de mettre un fonds en place visant à financer les projets «non officiels», «non gouvernementaux». L'expérience de l'Année de la France au Japon montre que de nombreux individus privés souhaiteront profiter de l'Année de la France en Chine et à Hong Kong pour organiser des projets qui ne seraient pas entrés dans le cadres des financements normaux de la campagne, malgré tout l'intérêt qu'ils peuvent présenter, et le fait qu'ils représentent souvent la face la plus moderne, jeune, innovante et active de la France. Ces projets demandent souvent des montants relativement peu importants pour être mis en oeuvre

d. Impliquer la communauté Française et Francophone à travers la CCIHK:

La communauté Française et Francophone qui au début n'avait peut être pas perçu tout à fait l'intérêt de l'Année de la France en Chine, est maintenant mobilisée et cherche un moyen de participer. Cette approche, pourrait fournir une solution.

De plus, la CCIHK, pourrait enrôler les autres associations (telles les associations d'expatriés Français, Européennes et Francophones) pour élargir les champs d'action.